



## **ANNEXE au 31 décembre 2015**

### **Compte de Résultat**

— —

#### **CHARGES**

##### **Maintenance**

Maintenance pour 3000€. Ce poste n'appelle pas de remarque particulière.

##### **Honoraires**

Le poste comprend notamment des honoraires d'avocat et de frais de justice dans le cadre de procédures judiciaires engagées par la CNES pour la défense des professions d'éducateurs sportifs et la nécessaire protection des consommateurs pratiquants les activités sportives et utilisant les services d'encadrants et enseignants. Ces procédures et leurs frais annexes sont étalées sur plusieurs années. Poste total: 23.081,54€

##### **Déplacements et Missions**

Il s'agit des dépenses liées aux déplacements pour des réunions, commissions, Assemblée générale, rencontres avec les salariés et enseignants pour un montant de 999,42€.

##### **Services bancaires**

Frais bancaires habituels de gestion de compte pour 73,30€.

##### **Frais postaux**

Ce poste regroupe les frais postaux habituels soit 420,11€.

##### **Salaires**

Néant.

##### **Charges sociales dont Urssaf**

Néant.

#### **PRODUITS**

##### **Subventions**

Néant

##### **Cotisations**

Les Cotisations annuelles pour 2015 ont été triplées par rapport à 2014 avec un montant de 2696,74€. D'après les pré-commandes 2016, elles devraient atteindre plus de 6000€ pour 2016. Cela confirme le rôle de la CNES dans le cadre du secteur du Sport et des Loisirs.